

Pierres d'assise



REMARQUE SUR LA TERMINOLOGIE

Planifier votre parcours d'apprentissage

Quels sont les termes les plus appropriés pour désigner les Premières nations, Métis et Inuits?



Des participants à une célébration de la Journée Awasis échangent des salutations à l'école Prince Charles d'Edmonton. Le programme Awasis offre aux élèves de l'élémentaire qui y sont inscrits l'occasion d'acquérir une connaissance de la langue et des enseignements culturels cris, en plus de leur proposer des activités associées à l'identité crie.

PREMIERS PAS



Plusieurs termes sont employés au Canada pour désigner les Premières Nations, Métis et Inuits. La variété de termes en utilisation peut porter à confusion. De plus, il faut tenir compte du contexte historique, légal et situationnel entourant l'emploi de ces termes. Les termes appropriés seront aussi appelés à changer au fil du temps, à mesure qu'évoluent les conventions. L'Alberta Teachers' Association emploie le terme « Autochtone », qui désigne les Premières nations, les Métis et les Inuits dans le contexte albertain. Nombreux sont les peuples autochtones qui préfèrent s'identifier à l'aide de termes se rapportant à leur communauté spécifique ou à leur nom traditionnel (par ex., *Dene Tha'* ou *Saddle Lake Cree Nation*). Il est important de connaître la différence entre les termes et de savoir lesquelles sont appropriées dans quelles situations afin d'éviter les malentendus. Si vous ne savez pas quel terme serait approprié, adressez-vous aux membres du peuple ou de la communauté locale afin de connaître leur préférence.



EXPLICATION DES TERMES



Nombreux sont les peuples autochtones qui préfèrent s'identifier à l'aide de termes se rapportant à leur communauté spécifique.

Ainé

- Membre très respecté d'une collectivité des Premières nations, métisse ou inuite;
- Reconnu et identifié par les membres de la collectivité comme étant le détenteur d'une sagesse considérable, d'importantes traditions orales et d'une connaissance approfondie de la culture;
- Les aînés partagent leur expérience par l'enseignement, les cérémonies, les contes ou la chanson;
- Chaque aîné possède ses propres dons ou talents;
- Le rôle des aînés et le protocole à respecter pour s'adresser à un aîné varient d'une collectivité à l'autre;
- Les aînés ne sont pas nécessairement des personnes âgées; le fait de posséder des connaissances particulières et la reconnaissance au sein de leur collectivité sont les principaux critères permettant d'identifier les aînés. (*Guiding Voices* www.learnalberta.ca/content/fnmigv/index.html)

Cérémonialiste

- Membre très respecté d'une collectivité des Premières nations ou métisse;
- Reconnu et identifié par les membres de la collectivité comme étant une personne-ressource en ce qui concerne la spiritualité et les pratiques spirituelles. (*Guiding Voices* www.learnalberta.ca/content/fnmigv/index.html)

Gardien du savoir

- Membre d'une collectivité des Premières nations, métisse ou inuite;
- Reconnu et identifié par les aînés de la collectivité comme ayant une connaissance des perspectives, pratiques ou produits culturels (*Guiding Voices* www.learnalberta.ca/content/fnmigv/index.html)

Indien au sens du projet de loi C-31

- Personnes ayant obtenu ou retrouvé le statut d'Indien en vertu des modifications de 1985 à la Loi sur les Indiens;
- Avant l'adoption du projet de loi C-31, les femmes perdaient leur statut d'Indienne, le statut de membre de leur bande et tout droit associé lorsqu'elles épousaient des hommes n'ayant pas le statut d'Indien.
- Le projet de loi C-3, déposé au Parlement en 2010, visait à contrer les éléments de la Loi sur les Indiens traduisant une discrimination fondée sur le sexe, mais la question des inégalités et des rapports hommes-femmes demeure irrésolue.

Indien inscrit

- Personne issue d'une Première nation qui répond aux critères et qui est inscrite auprès du gouvernement du Canada aux termes de la *Loi sur les Indiens*.

Indien non inscrit

- Personne issue d'une Première nation qui n'est pas inscrite ou qui a perdu son statut aux termes de la *Loi sur les Indiens*.

Indien visé par un traité

- Indien inscrit dont les ancêtres ont signé un traité (document légal liant deux nations) avec la Couronne.

Inuit

- Signifie « le peuple » en inuktitut, la langue des Inuits;
- *Inuit* s'accorde en genre et en nombre, que le mot soit utilisé comme nom propre ou comme adjectif;
- Désigne les peuples autochtones du Nord canadien établis au Nunavut, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans le Nord québécois et dans le Nord du Labrador. En termes plus précis, les Inuits sont originaires des régions centrales et orientales de l'Arctique, alors que les Inuvialuit sont originaires de l'Arctique occidental.

Métis

- Les Métis forment l'un des trois peuples autochtones distincts au Canada reconnus en vertu de la Constitution canadienne (1982).
- Les communautés et la culture distincte des Métis se développent avec l'expansion du commerce

des fourrures, avant l'entrée des Territoires du Nord-Ouest au sein du Canada. Les Métis ont joué un rôle crucial dans le développement et le succès du commerce des fourrures partout dans l'Ouest canadien.

- Plusieurs Canadiens sont d'ascendance mixte autochtone et non autochtone, mais ne sont pas pour autant des Métis ni admissibles au statut de Métis inscrit. Les Métis de l'Alberta sont des Autochtones ayant un lien de parenté avec les autres peuples autochtones, mais possédant une culture distincte caractérisée par une langue, le michif, ainsi que des coutumes, des traditions et une relation à la terre qui leur sont propres.

Peuples autochtones

- Terme utilisé à l'échelle mondiale pour désigner les premiers habitants d'une région;
- Désigne les trois groupes de peuples autochtones au Canada : les Premières nations, les Métis et les Inuits.
- La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ne contient pas une définition précise du terme, mais on traite de la question dans un rapport du Système des Nations Unies pour les droits de l'homme qui porte sur les peuples autochtones.

Peuples autochtones au Canada

- Premiers peuples au Canada et leurs descendants, tels que définis à l'article 35 de la Constitution canadienne (1982).
- Désigne les Premières nations, Métis et Inuits;

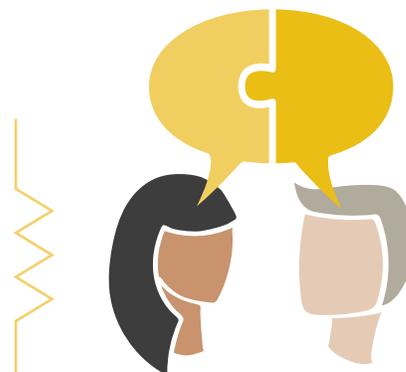
- Chaque groupe possède sa propre histoire et sa propre culture, ainsi que des traditions, langues et protocoles distincts;
- Terme habituellement employé dans le texte des politiques gouvernementales;
- En novembre 2015, le gouvernement du Canada a renommé Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ce ministère s'appelle désormais Affaires autochtones et du Nord Canada.

PNMI

- Acronyme de Premières nations, Métis et Inuits utilisé dans de nombreuses ressources pédagogiques;
- Cet acronyme est à proscrire pour désigner les Premières nations, Métis et Inuits, car plusieurs la considèrent offensante et elle est souvent mal comprise.

Premières nations

- L'expression *Premières nations* désigne les peuples autochtones au Canada, que leurs membres possèdent ou non le statut d'Indien;
- Il ne s'agit pas d'un vocable juridique; le terme *Indien* est toujours utilisé dans la constitution et les lois du Canada;
- Terme utilisé par l'Assemblée des Premières Nations (<http://www.afn.ca/fr/a-propos-apn/description-de-lapn>);
- Désigne plus de 617 groupes autochtones distincts au Canada;
- Chaque groupe autochtone possède une culture, une langue, des traditions et des protocoles qui lui sont propres;
- On peut aussi remplacer le mot *bande* par *Premières nations* pour désigner des collectivités.



PROCHAINS PAS



Les enseignants ont toujours intérêt à faire preuve de respect lorsqu'ils s'entretiennent ou travaillent avec des gens issus d'une culture autre que la leur. Cela implique d'utiliser les termes culturels appropriés lorsqu'on travaille avec les Premières nations, Métis ou Inuits ou que l'on assure l'enseignement de concepts se rapportant aux Premières nations, aux Métis ou aux Inuits.

Les définitions fournies dans la présente fiche d'information constituent des lignes directrices générales; il est conseillé de vérifier auprès de la personne concernée comment elle souhaite qu'on l'appelle. À titre d'exemple, ne présumez pas qu'il est approprié de présenter un individu comme étant « des Premières Nations », puisqu'il pourrait préférer que l'on précise le nom de sa communauté d'origine.

Poursuivre votre parcours d'apprentissage

a) Pourquoi existe-t-il une variété de termes pour désigner les peuples autochtones au Canada?

b) Quel est le lien entre la terminologie employée et l'identité?

c) Pourquoi est-il important, à titre d'enseignant, de connaître la différence entre un aîné, un gardien du savoir et un cérémonialiste?

POUR EN SAVOIR PLUS

Alberta Education. 2006. *Nos mots, nos façons : Enseigner aux apprenants des Premières nations, des Métis et des Inuits*. Edmonton, AB: Aboriginal Services Branch et Learning and Teaching Resources. https://education.alberta.ca/media/1626601/pnmi_mots_facons.pdf.

Guiding Voices, Alberta Education. A *Curriculum Development Tool for Inclusion of First Nation, Métis and Inuit Perspectives Throughout Curriculum*. <http://www.learnalberta.ca/content/fnmigv/index.html>.

Outil commun du PONC pour évaluer la pertinence culturelle et historique des ressources éducatives reliées aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits (2013). <http://wncp.ca/media/50437/outil-commun-pnmi-013.pdf>.

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf.

Education Is Our Buffalo, Alberta Teachers' Association (2016). [https://www.teachers.ab.ca/SiteCollectionDocuments/ATA/Publications/Human-Rights-Issues/Education%20is%20Our%20Buffalo%20\(PD-80-7\).pdf](https://www.teachers.ab.ca/SiteCollectionDocuments/ATA/Publications/Human-Rights-Issues/Education%20is%20Our%20Buffalo%20(PD-80-7).pdf).

Pierres d'assise

Pierres d'assise est une publication de l'Alberta Teachers' Association réalisée dans le cadre du projet **Walking Together**, une initiative visant à appuyer les enseignants certifiés dans leur parcours d'apprentissage afin de répondre aux exigences de la Norme de qualité pour l'enseignement en matière de connaissances fondamentales relatives aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits.

Les responsables du projet *Walking Together* tiennent à souligner la contribution de membres de collectivités des Premières nations, métisses et inuites établies en Alberta au développement de ces ressources.

Visitez le www.teachers.ab.ca, où vous trouverez d'autres ressources et renseignements au sujet du projet Walking Together.

www.teachers.ab.ca  [walkingtogetherata](https://www.instagram.com/walkingtogetherata)  [@ATAindigenous](https://twitter.com/ATAindigenous)



Walking Together

EDUCATION FOR RECONCILIATION

